

## Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

**Cadre d'emplois : Adjoints d'animation**

**Quotité : Temps plein**

**Publication: Interne/externe**

*durée de publication: 1 mois minimum  
(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).*

*n° de DV au CDG:*

*date DV:*

Date de création  
**18/08/2020**

Date de mise à jour  
**18/08/2020**

Note de service  
**n°2020/57**  
EL/MN/GA

**Filière : Animation**  
**Catégorie : C**

Délai de dépôt des candidatures  
**Jeudi 24 septembre 2020**

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
**DIRECTION GENERALE ADJOINTE**  
**AFFECTATION :**

## **ADJOINT(E) D'ANIMATION TERRITORIAL(E) - 2 postes**

**Adjoints(es) de coordination des temps périscolaires et animateurs(trices) extrascolaires**

### 1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2ème ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers, elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

### 2. Missions du service

Au sein des services de la Direction Éducation Enfance Jeunesse, en fonction des activités exercées, l'adjoint d'animation participe à la mise en œuvre des projets pédagogiques définis dans le cadre du Projet Éducatif Local décliné en Projets Educatifs de Territoires sur la commune.

Sous l'autorité du chef de service Animation Enfance et de l'animateur de territoire (catégorie B), l'agent est référent d'un site périscolaire et animateur sur l'accueil collectif de mineurs en temps extrascolaire.

### 3. Activités du poste

- Participer à la mise en oeuvre et à l'élaboration des projets d'activité et des projets pédagogiques en répondant aux valeurs du Projet Éducatif Local (PEL) décliné en PEDT et en intégrant le projet d'école pour le périscolaire,
- En lien avec l'animateur de territoire veiller à la démarche pédagogique des animateurs périscolaires,
- Assurer les fonctions de référent d'animation ou de direction adjointe d'accueil collectif de mineurs pendant le temps extrascolaire,
- Organiser et encadrer des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives,
- Animer des cycles d'activités périscolaires et extrascolaires et encadrer un groupe d'enfants de 3 à 13 ans,
- Participer aux animations globales de la ville,
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités,
- Participer à l'organisation des interventions du personnel du secteur : personnels permanents et occasionnels sur les temps péri et extrascolaires,

- Suivre le budget de l'accueil périscolaire du site d'affectation en collaboration avec l'animateur de territoire,
- Construire du lien avec les acteurs éducatifs et les parents,
- Participer à l'animation des réunions et à la rédaction des rapports et des bilans etc,
- Assurer les exigences administratives des activités péri et extra scolaires (inscriptions, listes d'appel, statistiques...),
- Participer aux réunions et formations organisées par les services de la DEEJ selon les nécessités de fonctionnement,
- Participer à l'activité générale du service.

## 4. Profil recherché

### Savoir-faire :

- Maîtrise des principes fondamentaux de la pédagogie,
- Connaissance des besoins fondamentaux des enfants de 3 à 13 ans,
- Animation des projets d'activités,
- Coordination d'équipe et connaissance de la méthodologie de projet pédagogique, capacité à travailler en transversalité avec les autres référents de site,
- Capacité à rendre compte par écrit,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Capacité d'organisation, d'anticipation et de rigueur,
- Connaissance du fonctionnement du système scolaire en général et de l'école en particulier (Conseil d'école, APE, Équipe Éducative ),
- Technique d'observation et d'écoute (enfants, parents, équipe éducative)

### Savoir-être :

- Qualités relationnelles et pédagogiques,
- Esprit d'initiative, sens du travail en équipe,
- Imaginatif et créatif,
- Discrétion et sens du service public,
- Etre garant de la sécurité affective et physique de l'enfant (rythme de l'enfant, tenue correcte de l'animateur),
- Avoir le sens des responsabilités, autonomie,
- Ponctualité, disponibilité et adaptabilité dans les horaires de travail dans le cadre général fixé par le service.

## 5. Conditions

<p style="text-align: center;"><b>Conditions d'exercice</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poste à 100% réparti sur les temps périscolaires, extrascolaires et d'animation globale de la ville.</li> <li>• Lieu d'intervention : Ville de St Martin d'Hères.</li> <li>• Prise de poste souhaité au 2 novembre 2020</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme exigé : BAPAAT, BAFA</li> <li>• Expérience dans l'animation</li> <li>• Permis B souhaité</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Conditions de rémunération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)</li> <li>• Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **Avantages et participations de l'employeur**

#### **Sans condition d'ancienneté**

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

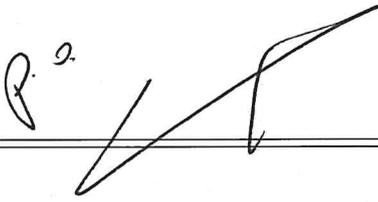
#### **Sous condition de 3 mois d'ancienneté**

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois des adjoints d'animation en fonction ou les agents non titulaires en fonction, les lauréats du concours voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines- Service Développement Emploi et Compétences :

**par email au : [secteur.recrutement@saintmartindheres.fr](mailto:secteur.recrutement@saintmartindheres.fr)**

<i>(tampon)</i>	<b>Le Directeur Général des Services</b> 
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------